



Partenaires financiers



Associations invitées à participer au Jury pour leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes :

BGE ISMER, Business Professional Women, France Active.

Nous remercions Business Professional Women pour leur accueil lors de la 17ème édition

Organisateurs du concours :



PRÉFÈTE
D'EURE-ET-LOIR



Chambre
des Métiers
et des Artisanat



CCI Eure-et-Loir

Contacts

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE-ET-LOIR :

Nolwenn Le Mentec - tél : 02 37 91 57 00
nolwenn.lementec@cma-28.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'EURE-ET-LOIR :

Elodie Aubailly - tél : 02 37 84 28 16
eaubailly@cci28.fr

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ, DDCSPP D'EURE-ET-LOIR

Mme Caroline BRAY - tél : 02.37.20.50.98
caroline.bray@eure-et-loir.gouv.fr

C&D CREATION GRAPHIQUE COMELO - 06 20 85 10 51 - Illustration Comslo. Crédit photo: Fotolia - Photo - DR.

Fémin'Initiatives

17^{ème}
ÉDITION

CONCOURS

Pour promouvoir la création et la reprise d'entreprise par les femmes



INSCRIVEZ-VOUS

avant le 26 avril 2019

RENSEIGNEMENTS

www.eure-et-loir.gouv.fr • www.cma28.fr • www.cci28.fr



PRÉFÈTE
D'EURE-ET-LOIR



Chambre
des Métiers
et des Artisanat
EURE-ET-LOIR



CCI Eure-et-Loir

Vous êtes une femme et vous avez créé ou repris une entreprise en 2016 ou 2017 ?

Participez
au concours !

Ce concours est organisé depuis 2001 par la Préfecture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir.

Il a déjà récompensé 90 femmes entrepreneures du département pour leur talent, l'originalité ou le caractère novateur de leur projet et pour leur parcours démontrant leur persévérance et ténacité.

L'entrepreneuriat des femmes, un pari gagnant !

Vous représentez près de 30% des créateurs, repreneurs d'entreprises ! En participant au concours Fémin'Initiatives, vous obtiendrez la reconnaissance de nombreux partenaires de la création d'entreprises. C'est aussi l'occasion de transmettre votre ambition à d'autres femmes.

Les lauréates de la 16^{ème} édition

Reprise d'entreprise

Elodie VALLY
*Ateliers Lorin, Restauration et
création de vitraux
à Chartres*

Dynamique économique et sociale

Hélène MODRZEJEWSKI
*Expertise Vegan, création d'un
label pour les produits végan
à Le Coudray*

Jeune entrepreneure

Eva THOMAS
*L'Institut d'Eve, Salon d'esthétique
à Chartres*

Talent et Savoir-Faire

Agathe HOUVET
*Conservation restauration
objets d'art
à Chartres*

Entreprendre en territoire prioritaire

Marie Blanchard
*Saveurs de nos terres, commerce
et transformation
de produits végétaux
à Sérazereux*



Conditions pour concourir ?

La candidate doit être :

- âgée de 18 ans et plus à la date de clôture des inscriptions du concours
- gérante effective de l'entreprise et être associée

L'entreprise doit être :

- immatriculée pour la 1^{ère} fois entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017, en Eure-et-Loir.

Sont exclus :

- les filiales d'entreprises
- les lauréates des éditions précédentes.

Comment poser sa candidature ?

Téléchargez le dossier et le règlement du concours sur les sites des organisateurs :

www.cma28.fr ou www.cci28.fr
ou www.eure-et-loir.gouv.fr
ou contactez les conseillers de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
et de la Chambre du Commerce et
d'Industrie d'Eure-et-Loir

Où et quand déposer son dossier de candidature ?

Vous devez adresser votre
dossier au plus tard le 26 avril 2019.
Le cachet de la poste faisant foi ou, de
préférence, par voie électronique à :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

24, boulevard de la Courtille
28000 Chartres
nolwenn.lementec@cma-28.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

5bis, avenue Marcel Proust
CS 80062 – 28008 Chartres Cedex
eaubailly@cci28.fr